

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2023

Délib n° D2023-10-03-14

14- DOMAINE PUBLIC – ADRESSAGE – APPROBATION DE LA DENOMINATION
DU LOTISSEMENT DE LA ROUTE DE ST MELAINE A VAUCHRETIEN

Convocation du 27/09/2023

Conseillers en exercice : 49

	Pt 1	Pt 2 à 4	Pt 5 à 17
Présents	37	38	39
Procurations	8	8	7
Votants	45	46	46

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Tertre à Brissac-Quincé, 49320 Brissac Loire Aubance, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la Présidence de Madame SOURISSEAU Sylvie, Maire de Brissac Loire Aubance.

Présents

BARANGER Jocelyn	DUCHESNE Aurélie	LEHEE Stephen
BARGEL Thierry	DURAND-JALIER Agnès <i>arrivée au point 2</i>	LEROUX Eric
BAZIN Patrice	FOURNIER Gilles	LEVEY Marc
BERTHAUD Claire	GALLARD Thierry	MERCIER Jean-Marc
BOUGEOIS Bernard	GOULU Isabelle	MORON Olivier
BOUJU Isabelle	GUELARD Thomas	PERCEVAULT Erick
BROCHARD Cécile	GUILLEMOT Lionel	PLESSIS Fabien
BROHAND Loïc <i>arrivé au point 5</i>	GUILLET Monique	RABOUIN Céline
BRUNIER-COULIN Marie-Pierre	JEAN Valérie	ROSELIER Alain
DERSOIR Armelle	LAMOUREUX Frédéric	RUILLARD Valérie
DESME Francine	LAROCHE Florence	SAUVAITRE Marie
DROUET Ghislaine	LE MASLE Didier	SOURISSEAU Sylvie
DROUIN Nadia	LECLERC Alice	TOUCHET Robert

Excusés avec procuration

BOULTAREAU Manon	à	LEHEE Stephen
BROHAND Loïc	à	BOUJU Isabelle <i>jusqu'au point 4</i>
GALLIEN Adeline	à	BERTHAUD Claire
GODARD Claire	à	MERCIER Jean-Marc
GUERET Lydie	à	RABOUIN Céline
LEBEL Bruno	à	BOUGEOIS Bernard
LEROUGE Eric	à	LAROCHE Florence
PERCHER Aurélie	à	ROSELIER Alain

Absents

MAILLET Eve
ROUSSEL Mathieu
SENEZ Delphine

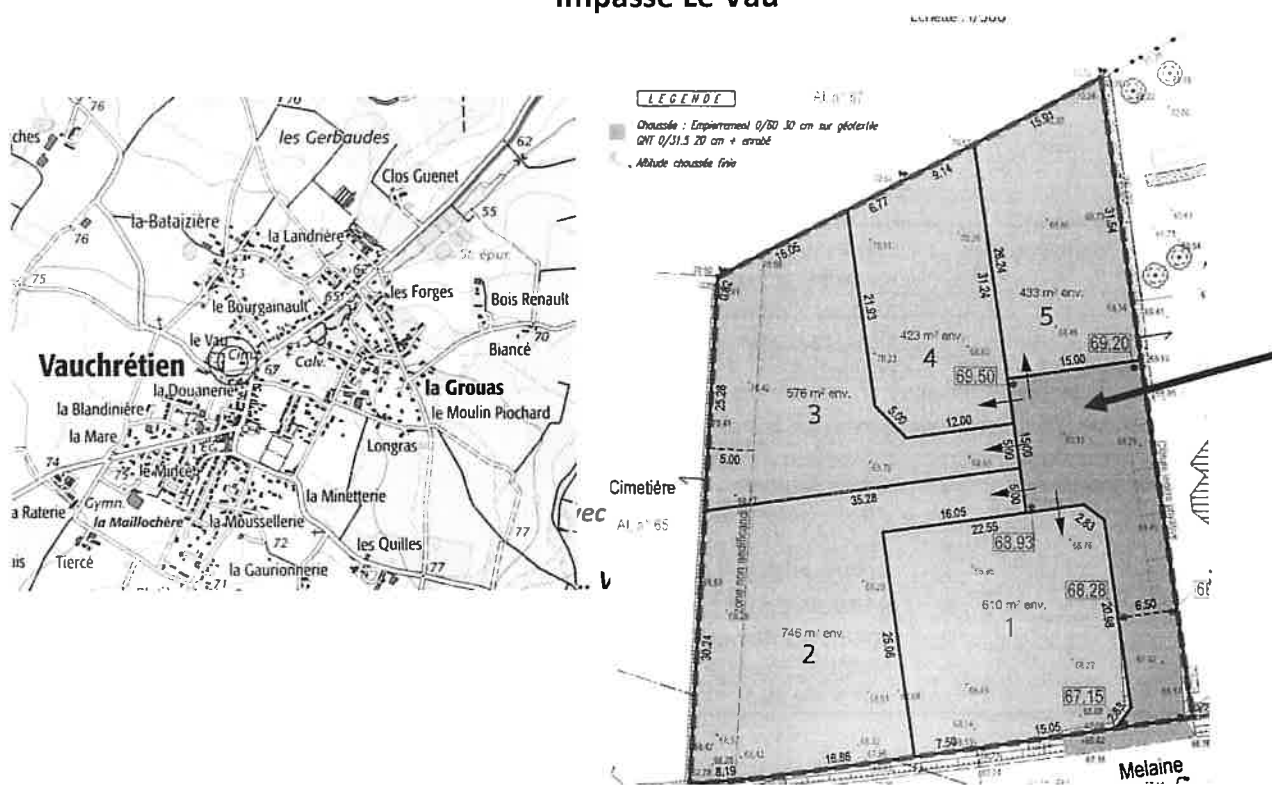
Secrétaire de Séance : LEROUX Eric

DOMAINE PUBLIC – ADRESSAGE – APPROBATION DE LA DENOMINATION DU LOTISSEMENT DE LA ROUTE DE ST MELAINE A VAUCHRETIEN

Mme le Maire donne la parole à M. LEHEE, Maire délégué de Vauchrézien qui rappelle à l'assemblée que conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. De plus, il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune. La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Aussi, il est proposé d'attribuer un nom à l'impasse du lotissement privé en cours de réalisation rue de St Melaine sur la commune déléguée de Vauchrézien sur les anciennes parcelles AI 94 et 95. Cette impasse nouvellement cadastrée AI 167 d'une surface de 387 m² sera ensuite rétrocédée à la commune à l'issue des travaux pour intégration dans le domaine public. Il est donc proposé la dénomination suivante :

Impasse Le Vau



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

46 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTION

APPROUVE l'attribution du nom de voie « Impasse Le Vau » pour le lotissement située rue de St Melaine à Vauchrézien

CHARGE Mme le Maire de transmettre l'information aux interlocuteurs concernés pour intégration de ce nom de voie (Communauté de Communes, la Poste, etc.)

AUTORISE et **CHARGE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération

Rendu exécutoire par

Télétransmission en préfecture et publication le 06/10/2023

Le Maire, Sylvie SOURISSEAU

Accusé de réception en préfecture
049-200064582-20231003-D2023-10-03-14-DE
Date de télétransmission : 06/10/2023
Date de réception préfecture : 06/10/2023

